

Le parc naturel veut sa «carte des narcissesses» Gruyère-Pays-d'Enhaut La présence de la fleur sera finement cartographiée dans le Pays-d'Enhaut afin de cibler les efforts pour freiner sa disparition.



Lea Megali, cheffe de projet, débutera le travail de cartographie sur le terrain ces prochains jours. Image: CHANTAL DERVEY

[Par Karim Di Matteo](#) 31.03.2016

Pour soigner un mal efficacement, il faut d'abord l'identifier clairement. Partant de là, le parc naturel régional Gruyère – Pays-d'Enhaut (PNR) se lance dès le mois prochain dans une opération de cartographie de ses zones à narcissesses, grâce à un financement de la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud.

Pour les dernières générations de Vaudois, le recul chronique de la fleur emblématique des Préalpes est connu de longue date. La seule observation empirique en atteste. Un recensement précis des zones sensibles s'avérera par contre déterminant pour assurer sa sauvegarde, espère-t-on du côté du PNR. Objectifs: mesurer précisément la diminution des champs de «neige de mai», cibler les zones où leur présence est la plus menacée et impliquer les exploitants agricoles. Les trois menaces majeures sont en effet imputables à l'agriculture: une période de fauche trop précoce, le piétinement des bulbes par les bêtes et un trop grand reboisement de certaines parcelles. Et la cueillette par des particuliers? «Ce n'est pas déterminant tant que les feuilles de la plante ne sont pas endommagées, mais on essaie d'inciter les gens à se limiter à une poignée de narcissesses par personne», explique Lea Megali, cheffe de projet.

Une méthode éprouvée

Plusieurs acteurs du parc sillonneront le Pays-d'Enhaut et une partie des Rochers-de-Naye en 2016. L'Intyamon, la Jogne et le reste des hauts de Montreux suivront en 2017. Un simple encart dans le Journal du Pays-d'Enhaut a suffi à recruter une dizaine de bénévoles qui œuvreront aux côtés des porteurs du projet sur quelque 1200 hectares de prés, de pâturages, d'abord des forêts à prospector pour le seul Pays-d'Enhaut. «On estime qu'un tiers de la surface compte encore des narcissesses», précise Lea Megali.

«Après la remise à jour de ces données ces deux prochaines années, la cité de la Riviera disposera d'un vrai point de comparaison sur ces vingt dernières années»

Le parc peut s'appuyer sur un exemple de choix, celui de Montreux. La commune s'est déjà prêtée à l'exercice en 1997 sur mandat des autorités. Près de 600 hectares avaient été passés au peigne fin. «Après la remise à jour de ces données ces deux prochaines années, la cité de la Riviera disposera d'un vrai point de comparaison sur ces vingt dernières années», reprend Lea Megali. La méthode de cartographie (lire ci-dessous) sera celle du bureau Hintermann et Weber (Montreux), pionnier dans ce type de recensement. Blonay et Saint-Légier en ont aussi profité en 1999.

Le parc veut également reprendre l'idée des «contrats narcisses» passés par Montreux avec certains de ses agriculteurs. La Commune propose en effet une compensation à ceux qui placent des champs à narcisses sous protection dans la période sensible d'avril (premières feuilles) à juillet (quand la fleur graine). Une subvention qui s'ajoute à l'aide cantonale pour les «zones de compensation écologiques». «Montreux a reconduit son aide l'an dernier et les effets se sont fait sentir, explique Alain Stuber, du bureau Hintermann et Weber. De 45 hectares sous protection en 2009-2010, nous sommes passés à 71 en 2015 pour 17 agriculteurs exploitants.»

Incitation financière

Dans le vallon de Villard, Claude Baehler, par ailleurs président de Prométerre, destine une partie de ses surfaces à la promotion de la biodiversité depuis une vingtaine d'années. Les zones de compensation, il connaît: «Nous sommes notamment suivis par un biologiste. Pour les narcisses, cela n'implique pas beaucoup de contraintes. La principale étant que c'est le garde-forestier qui donne le feu vert pour la fauche. Cette année, ce sera entre le 1er et le 5 juillet.»

«Tant que la subvention existera, cela vaudra la peine, lance David Huber, qui a mis 17 hectares sous protection, soit la plus grande surface sur Montreux. Cela fait des années que je fais ça et j'ai conclu un nouveau contrat narcisses l'an dernier pour six ans. Cette aide est avant tout une compensation pour l'herbe qu'on ne peut pas exploiter comme fourrage parce qu'elle a perdu en qualité pour ne pas avoir été broutée tout de suite.» (24 heures)
(Créé: 31.03.2016, 16h21)

À partir de l'adresse <<http://www.24heures.ch/vaud-regions/riviera-chablais/parc-naturel-veut-carte-narcisses/story/21474136>>

Saisie sur papier ou via son smartphone

Au moment de prospecter, le principe sera le même pour tous les cartographes: attribuer à chaque zone une note selon le degré de densité: de 0 (pas de narcisses) à 5 (narcisses serrés). C'est au moment de retranscrire le résultat que chacun aura le choix de travailler sur le bon vieux plan en papier ou sur son écran digital. Les premiers annoteront les orthophotos qui leur auront été données par le bureau du parc naturel régional. Les seconds auront préalablement téléchargé les cartes via une application spécialisée (Collector for ArcGis) et reporteront leurs observations du bout de leur stylet sur leur smartphone (possible sur Android ou iOS). Seul bémol: le cartographe 2.0 devra se munir de son propre appareil. Fini les feuilles qui s'envolent et les heures à retranscrire les données sur ordinateur: une fois de retour sur une connexion Internet, les cartes sont actualisées sur la base des nouvelles informations. «En cas de doute, l'application offre la possibilité de joindre une photo du lieu», ajoute Lea Megali, cheffe de projet.

À partir de l'adresse <<http://www.24heures.ch/vaud-regions/riviera-chablais/parc-naturel-veut-carte-narcisses/story/21474136>>